



Un « monde d'après » pensé avec TOUS

Premières propositions d'ATD Quart Monde France

Alors que le gros de la crise économique est encore à venir, les personnes en situation de pauvreté sont déjà durement impactées. Elles se trouvaient déjà considérablement fragilisées par un système économique global qui a contribué à l'émergence de la crise sanitaire et par des politiques qui ont limité la capacité de nos services publics à répondre à la crise de manière équitable pour tous.

La crise sanitaire actuelle s'amplifiera en une crise globale sans précédent depuis des décennies si nous n'y apportons pas rapidement une réponse ambitieuse. Elle révèle déjà les fragilités de politiques publiques qui, menées depuis 40 ans, ont eu pour effet d'augmenter la pauvreté et les déséquilibres écologiques, ainsi que d'affaiblir nos services publics essentiels et notre capacité de résilience aux chocs climatiques, sanitaires, économiques et sociaux. Nous devons tirer des leçons de la crise de 2008 qui a donné lieu à des financements versés aux grandes entreprises et au secteur financier sans contreparties sociales et environnementales réelles, alors qu'il aurait fallu soutenir d'abord les populations les plus précarisées, la transition écologique et l'emploi.

Si la plupart des effets économiques négatifs de cette crise sont encore à venir, son impact considérable sur la vie de centaines de milliers de familles va apparaître dès la fin du confinement : des liens sociaux distendus, des difficultés financières aggravées, des emplois déjà précaires disparus, des parents humiliés de ne pouvoir nourrir leurs enfants ni les aider dans leurs devoirs, des retards scolaires renforcés, des corps déjà fragilisés laissés sans soins...

Si des mesures d'urgence apparaissent aujourd'hui nécessaires, il est impératif que celles-ci s'inscrivent tant dans une approche globale des droits, que dans une stratégie de transformations sociales et environnementales. C'est toute la population qui doit être protégée d'une crise comme celle du Covid-19 (et d'autres qui suivront) ou personne ne le sera. Et c'est avec une mobilisation collective de tout le pays que l'on peut y parvenir, et non pas seulement avec des actions d'urgence et des gestes barrière individuels. Pour ce faire, nous devons ériger en « biens communs » des sécurités de base vitales à chacun. Nous en identifions quatre principales : un logement digne ; un emploi décent et utile ; un revenu minimum décent ; des services publics essentiels accessibles à tous.

Ces transformations et cette mobilisation doivent être pensées, mises en œuvre et évaluées avec la participation de tous sans exclusion, aux niveaux national et local. Nos modes de gouvernance doivent évoluer pour protéger et promouvoir ces « biens communs » dans une confiance retrouvée entre l'État et les citoyens. La mise en place de garanties constitutionnelles permettant la participation de tous et l'approfondissement de nos pratiques démocratiques sont indispensables à la construction du monde d'après.

Proposition n°1 : un logement digne pour chaque famille

La crise sanitaire met en lumière l'absence de politique structurée du logement qui permette, conformément à la loi DALO de 2007, de proposer un logement accessible à chaque famille. Les quatre millions de mal-logés en France – en Seine-St-Denis, un habitant sur trois vit en logement sur-occupé – ne possèdent pas d'espace de vie où grandir et vivre en paix et dans des conditions dignes. En cette période de confinement, l'exiguïté et parfois l'insalubrité des habitations ont des conséquences extrêmement problématiques sur la santé, la poursuite de la scolarisation à domicile et la qualité des liens au sein des familles. Elles rendent difficiles le strict respect des règles de déplacement. La vulnérabilité des personnes sans abri, qui font parfois l'objet de contravention pour non-respect du confinement, est quant à elle décuplée.

Nous demandons :

dans les six mois, que soit donné un nouveau souffle au plan quinquennal pour le Logement d'abord : priorité accrue aux personnes sans domicile pour les attributions HLM (y compris celles hébergées d'urgence pendant le confinement), mobilisation exceptionnelle de tous les réservataires de logements sociaux pour atteindre rapidement leurs objectifs légaux de relogement des ménages prioritaires,

d'ici un à deux ans, que soit établie une nouvelle politique de fixation des loyers qui permette à toute famille bénéficiant de minimas sociaux d'intégrer un logement digne,

d'ici un à deux ans, que la production de logements sociaux, écologiques et connectés à Internet soit doublée dans les zones tendues,

que les programmes de rénovation des passoires thermiques soient intensifiés,

qu'une véritable mixité par l'habitat soit réfléchi dans toutes les communes.

Proposition n°2 : un emploi décent et utile pour chacun

Quelle équité existe dans nos capacités de résistance à une crise extrême quand un foyer de travailleurs précaires ou privés d'emploi voit son budget mensuel épuisé dès le 15 du mois, alors qu'une famille plus favorisée dispose de réserves financières lui permettant de tenir plusieurs mois ?

La crise sanitaire renforce les incertitudes des travailleurs précaires et informels quant à leurs moyens de subsistance et impose à de nombreux autres de réaliser des choix difficiles entre le maintien de leurs revenus et la nécessité de s'occuper de leurs enfants. Elle renforce l'impérieuse nécessité de répondre au besoin de chacun d'être utile et de pouvoir nourrir dignement sa famille par son travail.

Nous demandons :

immédiatement, l'élargissement dans de bonnes conditions de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » qui commence à montrer que créer des emplois utiles avec des outils financiers nouveaux (la redirection du coût du chômage de longue durée) peut être un pari plus que gagnant pour les territoires, les habitants et la Nation toute entière,

immédiatement, l'abandon de la totalité de la réforme de l'assurance-chômage qui pénalise les travailleurs les plus précaires, et le renforcement du soutien aux chômeurs,

avant un an, la création d'un million d'emplois dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'habitat digne, la résilience alimentaire, le lien social et les solidarités, la santé, l'éducation, le travail social, l'éducation populaire, la jeunesse et la vie associative, les services publics de proximité, etc. (y compris en transformant en CDI les 150 000 contrats CDD du champ de l'insertion par l'activité économique).

Nous estimons que 50 Mrds d'euros doivent être investis annuellement dans ces créations d'emploi, en sachant que le « retour sur investissements » est supérieur (sous forme de cotisations sociales, impôts et taxes, coûts sociaux et écologiques évités) et qu'il s'agit donc d'un jeu à somme positive,

la gravité de la crise actuelle nous invite aussi à imaginer de nouveaux moyens de financer la transition sociale et écologique, ne les écartons pas.

Proposition n°3 : un revenu minimum pour toute personne sous le seuil de pauvreté

La crise du Covid-19 révèle un nombre considérable de personnes contraintes de dépendre de la charité publique ou privée dès lors que des dépenses imprévues apparaissent (déjeuners des enfants quand les cantines sont fermées, factures d'électricité croissantes, produits alimentaires des commerces de proximité plus chers que dans les grandes surfaces, achat d'un ordinateur pour suivre l'école à distance...). Avec le Covid-19, la faim est revenue dans certains quartiers et zones rurales, où de nombreuses familles sont privées d'emplois décentés et bénéficient des minima sociaux. Les réponses ont massivement consisté en aides alimentaires, alors que le véritable problème est le faible montant des minima sociaux qui n'ont pas augmenté ces dernières années au même rythme que les dépenses contraintes (en particulier de loyer et d'énergie).

Nous demandons :

immédiatement, que le montant du RSA soit porté au niveau du seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian (soit 900 € par mois pour une personne seule). Selon l'Observatoire des inégalités, cela représente une avance de l'État de 7 à 9 milliards d'euros par an, récupérés en partie par la suite sous forme de cotisations sociales, de taxes et d'impôts – c'est l'équivalent d'un tiers du Crédit impôts compétitivité emploi - ,

immédiatement, d'ouvrir dès 18 ans un accès des jeunes au RSA, avec l'obligation pour l'État de les former à un métier.

Proposition n°4 : des services publics essentiels accessibles à tous

La crise sanitaire jette une nouvelle lumière sur les inégalités face aux politiques publiques. Les actuels dysfonctionnements des services publics essentiels - en particulier l'éducation, la santé et la protection sociale – accentués par le manque de moyens humains et financiers, ont un impact démultiplié sur les personnes vivant dans la pauvreté, pour lesquelles l'accès à distance s'avère plus complexe et qui disposent moins de solutions alternatives privées.

Des familles très défavorisées se sont retrouvées dans de grandes difficultés pour accompagner les devoirs de leurs enfants et peu soutenues dans cette tâche, confrontées à des ruptures de droits sociaux du fait de la fermeture de services publics, plus en difficulté avec les services d'administration en ligne car moins connectées (seuls 64 % des foyers à bas revenus bénéficient d'un équipement informatique), davantage mises en danger par des difficultés d'accès aux soins alors que leur état de santé est souvent plus dégradé, etc.

Nous demandons :

- la suppression définitive et immédiate des numéros de téléphone payants pour accéder aux droits fondamentaux,
- qu'une politique d'accès de tous au numérique et à la téléphonie mobile soit mise en œuvre, dans une optique de droits communs et non de circuits spécifiques pour certains. Cette politique doit être mise en œuvre avec les opérateurs téléphoniques, l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux...
- que les services publics de santé, d'éducation, de protection sociale (y compris de retraite), de culture, de loisirs et de petite enfance soient renforcés en moyens humains et financiers de manière à être accessibles à chacun,
- que soient mis en œuvre les moyens d'une réelle participation des usagers, avec une attention particulière à ceux qui vivent dans une grande précarité,
- que les discriminations d'accès à ces services publics pour cause de précarité sociale soient mieux identifiées et plus sévèrement réprimées.

Proposition n°5 : des politiques pensées avec tous

« On veut qu'on nous dise la vérité », entend-on. Comment faire face à une telle crise si la confiance dans nos gouvernants se perd et si l'angoisse et la peur (de la pandémie, de l'avenir...) se répandent ? On ne peut faire l'économie d'une pleine participation des personnes concernées. La crise sanitaire augmente le désir de chacun d'être associé aux choix de société et de se rendre utile aux autres et à la planète. Il est indispensable de renforcer partout le lien social et une réelle participation de tous pour que les « gestes barrières » soient respectés, que les décisions politiques soient comprises et que tous se mobilisent. Il devient vital que les politiques soient pensées, mises en œuvre et évaluées avec tous et non par une minorité.

Nous demandons :

- **dès l'automne**, l'inscription dans notre Constitution d'un objectif de justice sociale et environnementale au crible duquel toute loi devra être évaluée, en mesurant entre autres ses impacts sur chaque centile de la population avec une attention particulière aux 10 % les plus défavorisés,
- **d'ici fin 2020**, des moyens investis dans les communes et au niveau national pour créer des espaces de parole, de rencontre et d'engagement, des temps de formation pour tous les citoyens. Aux niveaux national et local, la démocratie participative doit renforcer la démocratie électorale, sans exclure quiconque en raison de sa situation sociale et en renouvelant nos modes de participation (ceux qui s'inventent sur les Territoires zéro chômeur de longue durée peuvent être une source d'inspiration).

* *

Contacts : Pôle politique ATD Quart Monde : christine.saincy@atd-quartmonde.org 06 69 55 81 04, selma.brahimi@atd-quartmonde.org 06 08 25 50 61, genevieve.decoester@atd-quartmonde.org 06 37 37 77 65 ; **Département logement :** michel.platzer@atd-quartmonde.org 06 07 25 80 60 ; **Département école :** clotilde.granado@free.fr 06 ; **Département santé :** huguette.boissonnat@atd-quartmonde.org 06 68 59 04 09 ; **Accès au numérique :** michel.lansard@atd-quartmonde.org 06 70 31 07 94 ; **Département emploi :** jean-christophe.sarrot@atd-quartmonde.org 06 13 28 76 74